

1 - 15  
octobre  
1998

n° 100

cinquième  
année

# CAMBODGE NOUVEAU

Politique Economie Finances

**DANZAS**  
The Worldwide Transportation Network

**5 ans  
sur le terrain...  
700 Agences  
dans le Monde**

Tel / Fax : 023 216 723 - 362 960  
E-Mail : dzkh@Bigpond.com.kh

Entre le chaos  
et la dictature ?

**A**vec les interminables tergiversations du Funcinpec et du Parti de Sam Rainsy, au moment où il s'agit de former un nouveau gouvernement et de se mettre au travail, de donner un nouvel élan au Cambodge à un moment crucial de son histoire, on observe plus que de l'impatience chez les observateurs : une certaine exaspération chez les uns, un certain découragement chez les autres.

Le Cambodge est-il décidément allergique à la démocratie, voué aux querelles suicidaires ? Les Cambodgiens sont-ils incapables de s'entendre pour vivre à égale distance du chaos et de la dictature ?

On comprend bien que Ranariddh et Sam Rainsy ne veulent pas entrer dans un gouvernement de coalition pieds et poings liés. Qu'ils craignent de s'y trouver paralysés et peut-être dissous. S'ils cherchent à l'étranger les moyens, notamment financiers, d'augmenter leurs pouvoirs de négocier, passe encore.

Mais s'ils y recherchaient l'assistance d'organismes destructeurs, auxquels on peut attribuer l'attentat du 24 septembre, s'ils envisageaient pour combattre le PPC de faire appel à des forces armées venues de la frontière, s'il s'agissait de laisser le temps à des forces clandestines de s'organiser, pour des attentats, pour d'éventuels affrontements, s'ils prévoyaient de faire appel à la rue comme moyen de pression, ce n'est pas le PPC qu'ils détruiraient le plus sûrement, mais toute démocratie au Cambodge, toute aide étrangère, et cette fois le Cambodge lui-même.

L'instinct de conservation l'emportera-t-il ? A.G.

interview

## OM YENTIENG

Conseiller du second Premier Ministre

**Le même Gouvernement, une nouvelle Assemblée nationale, –  
Que cherchent le Funcinpec et le PSR ? - Si la crise durait ...  
Les tueurs n'ont pas désarmé – Un risque de guerre civile –**

**T**out le monde a reconnu que les élections ont été libres, justes, acceptables. Mais d'un côté on n'est pas encore décidé à entrer dans le gouvernement.

Si certains ne cherchaient pas à internationaliser la question, le gouvernement serait déjà formé et travaillerait pour la population, pour les villageois, qui ont exprimé leur volonté.

Mais le Cambodge est vraiment unique ! Son régime qui est le plus totalement contre les khmers rouges peut être traité de "génocidaire" par un parlementaire américain qui ne pense à le détruire que pour son propre intérêt, pour que les dizaines de milliers de Cambodgiens de Californie votent pour lui. Détruire le Cambodge sans pitié n'est pour lui qu'une arme électorale parmi d'autres.

**Le Funcinpec :**

**les élections ont fixé son prix**  
Pour le Funcinpec, il poursuit sa collaboration avec Sam Rainsy pour faire monter les enchères, pour augmenter son prix. Mais nous sommes sur un marché libre, c'est le marché qui a fixé le prix, ce sont les électeurs qui ont donné au Funcinpec son niveau. S'il veut davantage, il ne vendra pas ! En attendant, ce sont les villageois qui subissent les conséquences de ces difficultés, le tourisme, le business, ...

**Sam Rainsy : cacher la défaite**  
Sam Rainsy, lui, collabore avec le Funcinpec pour détruire le résultat des élections. Il cherche à cacher sa défaite. Il a trop dit qu'il arriverait premier. Il a utilisé

le moyen de manifestations illégales, et cherché à provoquer des réactions violentes. Mais il a échoué, le gouvernement a utilisé des moyens légaux. Maintenant, pour sortir de l'ambiance, il cherche à être un héros, un martyr en prison ...

Veut-il être entré dans le gouvernement ? Etre ministre ? Il ne le dit pas, il ne négocie pas, il demande que l'on recompte les votes, il veut l'amnistie pour six "héros" ...

**Assemblée nouvelle,  
même gouvernement**

Avec la première réunion de l'Assemblée nationale et la prestation de serment des députés, tout a été légalisé. Si maintenant une minorité bloque la formation d'un gouvernement, alors ce n'est pas la démocratie. Il appartient au doyen de l'Assemblée, Ing Kieth -puisque Chea Sim n'en est plus président depuis le 24, date de la fin du précédent mandat parlementaire-, de convoquer l'Assemblée.

On est bien dans un état de Droit, avec une Assemblée nationale qui doit encore élire son président, ses deux vice-présidents, ses 9 commissions. Et ensuite adopter un nouveau gouvernement.

S'il y a un blocage de longue durée, alors le gouvernement précédent reste en place, puisque c'est la formation d'un nouveau gouvernement qui met fin au précédent. Hun Sen reste second Premier ministre. Le seul gagnant dans cette hypothèse est Ung Huot, actuel Premier ministre.

L'opposition ne doit pas espérer

se débarrasser de Hun Sen. Le Roi lui-même ne pourrait nommer un nouveau Premier ministre que si Hun Sen démissionnait. Mais Hun Sen a clairement dit qu'il ne démissionnerait pas. Le Roi l'a dit : ne rêvez pas sur une éventuelle division du PPC. Il a d'autre part rappelé : on ne peut pas supprimer l'actuel gouvernement. Ce serait anti-constitutionnel.

**travailler quand même**

Dans l'hypothèse où le Funcinpec et le PSR maintiendraient un blocage de longue durée à la nouvelle Assemblée, elle serait dirigée par le doyen d'âge, qui la convoquerait. Elle serait sans président, sans vice-président, sans commissions, et faute des deux-tiers des voix sans pouvoir nommer le nouveau gouvernement ni voter les lois, mais elle serait légale, on resterait dans un état de Droit.

Mon opinion est qu'il faudrait, quand même travailler sans tarder, sans attendre le nouveau gouvernement.

Nous sommes responsables du pays, il faut travailler et réformer. Les gens ne veulent pas s'arrêter, non seulement les électeurs du PPC, mais le million de gens qui a voté pour le Funcinpec et les 500 000 qui ont voté pour Sam Rainsy veulent avancer.

D'ailleurs, il y a eu le 2 octobre une réunion du Conseil des ministres dans cet esprit : on ne s'arrête pas.

Hun Sen est très conscient des réformes nécessaires.

(suite page 2)

A l'intérieur

Interview Om Yentieng  
Nouveaux investissements  
Le cadastre

pp. 1 - 2  
p. 3  
pp. 4 - 5 - 7

Le Code de Commerce  
Livres  
Medias

pp. 6 - 7  
p. 8  
p. 8

### réformer la Justice : c' est faisable

On attache une grande importance à la Justice. Tout le monde, y compris les investisseurs, y est très sensible.

Un façon de commencer la réforme serait de considérer les 3 instances : première instance, cour d' appel, et cour suprême, et s' occuper d' abord de la cour suprême.

Ce sont 88 personnes. Leur donner des salaires décentes ne coûterait que 20 000 dollars par mois.

Si on peut consacrer à la Justice un peu plus de moyens : le personnel du ministère comptant 1500 personnes pour tout le pays, cela coûterait 120 000 \$ par mois. 80 dollars de salaire par mois, ce n' est pas beaucoup, mais on peut vivre, et on pourrait alors exiger une Justice honnête - alors qu' avec les salaires actuels on ne peut pas vivre.

En même temps, il faudrait arrêter tout nouveau recrutement. Ne recommencer à recruter que des gens très bien formés, de très bon niveau, ayant fait des stages de longue durée. Et les payer correctement.

Ce n' est pas seulement le souhait des Cambodgiens, mais celui aussi des étrangers, des investisseurs.

### le plus difficile : les forces armées

Le problème le plus difficile est celui des forces armées. Il n' est pas insoluble. Mais il faut commencer par séparer la question du politique.

Dans la police par exemple, les postes se vendent successivement à plusieurs titulaires, et c' est le chef qui touche le salaire. Beaucoup de policiers ont un autre business. On a effectué des "comptages", pour éliminer les fonctionnaires "fantômes". Mais celui qui a acheté le poste est là le jour du comptage, et il est absent ensuite. En échange de ce salaire, le chef protège des trafics, par exemple du bois.

### d' abord la justice sociale

Les élections nous ont fait comprendre quelque chose : beaucoup de gens qui auraient voté PPC ne l' ont pas fait, ont voté Funcinpec ou Sam Rainsy parce qu' ils voulaient que leur chef de commune, ou de district, PPC, soit changé.

Il y a aussi des abus lors des ventes de terrains à de grandes sociétés. Des gouverneurs, des chefs de district en profitent, alors que les villageois sont trompés et lésés.

La première des priorités doit être la justice sociale.

serve à constituer ces forces.

### l' attentat de Siem Reap

Il est clair que l' on a tenté de renverser Hun Sen par les élections. Puis on essayé avec des manifestations violentes qui étaient destinées à provoquer une réaction violente, à déclencher des affrontements. Tout cela a échoué.

L' attentat de Siem Reap montre que l' hostilité à Hun Sen n' a pas désarmé. Il était bien préparé. L' intention de tuer était claire. La roquette est passée juste devant la voiture de Hun

Cultes; - les militaires à leurs unités; - les casseurs aux tribunaux.

### le bureau des droits de l' Homme accuse sans preuves

On dit qu' il y a eu 18 personnes assassinées par la police. Mais il n' y en a aucune preuve, le nombre est incertain, certains ont pu être comptés deux fois, et ces gens ont pu être assassinés par leur voisin sans relations avec les événement ...

Le bureau des droits de l' Homme accuse sans preuve, il aggrave les choses. Ils m' ont proposé des "preuves" qui n' en sont pas (des dents en or arrachées, ...), ils présentent un cadavre avec des blessures qu' ils ont faites eux-mêmes après coup. Ils disent "selon des témoins, ...". Ils me disent que "le rapport n' est pas achevé".

Le Comité gouvernemental pour les droits de l' Homme dont je suis responsable avec Svay Sitha (CN 95) n' a pas à s' occuper des crimes de droit commun, il a le devoir d' enquêter sur les victimes qui relèvent des atteintes aux droits de l' Homme, et de contrôler le travail de la police.

Nos relations avec le bureau des droits de l' Homme ne sont pas encore ce que nous souhaitons. Je crois que Rose-Mary Mac Creery n' a pas vraiment de pouvoirs ...

### prochaines élections : système uninominal ?

Expérience faite, le système uninominal serait sans doute mieux adapté au Cambodge. Les gens se plaignent de ce qu' ils ne votent pas pour quelqu' un mais pour un parti, qui choisit à leur place des gens qu' ils n' apprécient pas toujours : "je n' ai pas voté pour celui-là". Ils veulent pouvoir écarter ceux qu' ils n' aiment pas. Il y aurait 122 circonscriptions, chacune élirait un député dont les électeurs pourraient se faire une opinion directe.

Le Roi est favorable à cette formule.

- **Ceux qui veulent éliminer Hun Sen par la force n' ont pas renoncé**
- **A Siem Reap, la roquette est passée juste devant la voiture de Hun Sen**
- **une alliance entre les partis d' opposition, Ta Mok, Nhiek Bun Chhay, ... pour provoquer la guerre civile ?**

### renverser Hun Sen par la force

En ce moment le Funcinpec tente peut-être de se rapprocher de nouveau de Nhiek Bun Chhay. Ta Mok de son côté n' a qu' environ 200 soldats, mais il serait en train de recruter, et aurait déjà environ 10 000 villageois. Sa méthode : il annonce que celui qui en recrute 500 sera chef de division.

Nous savons d' autre part que des soldats clandestins sont envoyés dans les provinces de Kampot (environ 30 à 40), de Kompong Thom, de Siem Reap, de Battambang, de Kompong Cham, à Phnom Penh, ... Des khmers rouges clandestins que nous n' avons pas éliminés rejoignent Sam Rainsy et Ranariddh.

L' idée : commettre des actes terroristes qui conduiraient à la guerre civile. Si Ranariddh et Sam Rainsy sont à l' étranger, alors qu' on essaie de former un gouvernement, c' est peut-être pour que le temps ainsi perdu

Sen, à peut-être 1m 50, selon le propre chauffeur de sa voiture et d' autres témoins oculaires. Le temps que le convoi s' arrête, à 10 m/seconde, des gens ont cru qu' elle était passée derrière.

Nous pensons que, si le commandant de l' opération et les exécutants sont cambodgiens, il ne s' agit pas d' une initiative cambodgienne. L' initiative est étrangère.

Nous pensons que ces initiateurs, et ce commandant, n' ont pas renoncé.

### faux bonzes

Les manifestations de septembre : si on n' avait pas arrêté des manifestants, on n' aurait pas eu la preuve que de faux bonzes s' y étaient mêlés, qui étaient en fait des gardes du corps du Funcinpec.

Les gens arrêtés : - ceux qui avaient moins de 18 ans ont été remis aux Affaires Sociales; - les faux bonzes ont été envoyés au Secrétariat d' Etat aux

l' opposition a été levée peu après. L' idée était d' éviter que l' opposition boycotte la cérémonie et empêche de légaliser la nouvelle Assemblée.

### CNE : recomptages

A la demande des trois partis Funcinpec, Sam Rainsy et PPC, le Comité Electoral National va recompter les bulletins de vote

utilisés et ceux qui ne l' ont pas été pour vérifier l' exactitude du total et l' absence de fraude, comme le suggérait Me Say Bory (CN 99).

### négociations

Il s' agit pour le PPC de recruter au sein du Funcinpec et du PSR les 18 députés qui lui manquent pour avoir la majorité absolue à

la Chambre. Et des hauts responsables pour des postes ministériels. Il s' agit pour le Funcinpec et le PSR de retenir ces transfuges éventuels, et ils sont à l' étranger pour y récolter les moyens de les retenir, nous dit un observateur cambodgien.

### le Roi au plus haut

Le Roi en tant qu' homme poli

## A PROPOS ...

### les députés ont prêté serment

Les députés à la nouvelle Assemblée nationale réunis à Siem Reap le 24 septembre en présence du Roi ont prêté serment.

L' interdiction de se rendre à l' étranger faite à 68 membres de

## Nouveaux projets d'investissements

**P**endant les 3 mois juin - août 1998, le CIB (*Cambodian Investment Board*) a agréé 35 nouveaux projets d'investissements.

C'est un chiffre nettement plus faible que celui des trois premiers mois de 1998 où 51 projets avaient été agréés (CN 93).

La moyenne mensuelle est passée de 17 à 11, 6.

Ces 35 projets doivent en principe générer 31 672 emplois.

La baisse est nette aussi en dollars.

Montants cumulés des projets agréés, en mio de dollars :

1er trimestre 1997	303,0
1er trimestre 1998	204,5
Juin-août 1998	72,6

Les causes de ce ralentissement sont évidemment :

- les incertitudes politiques, qui tiennent les investisseurs dans l'expectative, jusqu'à ce qu'un gouvernement crédible soit formé;
- la crise asiatique, qui retarde les investissements des pays les plus touchés.

### surtout de la Confection

Comme précédemment, c'est la Confection qui a présenté le

plus grand nombre de projets : 23 sur 35 !

S'y ajoute, dans une activité voisine, 2 fabriques de chaussures.

Pour les 10 autres :

- 2 usines ont rapport avec le bois : feuilles de contreplaqué, parquets;
- fabrique de boîtes en carton;
- fabrique de sacs en plastique;
- assemblage de motos;
- fabrique d'huile de moteur;
- travail de l'acier;
- papier d'emballage;
- écrous et vis.

millions.

En moyenne, les nouvelles entreprises de Confection emploieront 1300 personnes.

Les chiffres confirment que le développement de la Confection au Cambodge ne ralentit nullement, mais au contraire prend de l'ampleur.

### Travail du bois

Un phénomène intéressant : les deux investissements les plus importants concernent le travail du bois : meubles, parquets,

Par pays, les projets d'investissements agréés de juin à août se répartissent ainsi, en mio de dollars :

Thaïlande	17, 2
Taiwan	16, 3
Cambodge	14, 8
Hong Kong	8, 159
Chine	7, 759
Singapour	3, 816
Indonésie	3, 700
Etats-Unis	2, 000
Canada	1, 471
Portugal	1, 006
Bulgarie	0, 500
Vietnam	0, 300

### un tiers de joint ventures

11 des 35 projets agréés sont des joint ventures entre investisseurs de nationalités différentes : Cambodge/Hong Kong, Chine/Singapour, Chine/Cambodge, Etats-Unis/Bulgarie, Chine/Thaïlande, Cambodge/Taiwan, Cambodge/Singapour, Cambodge/Vietnam, etc ...

### l'étude et l'instinct

Les Japonais, les Coréens, et les Européens en général sont absents de la liste des nouveaux investisseurs. Ils attendent que la stabilité politique soit établie. D'une façon générale, fait-on remarquer au CIB, les entrepreneurs de ces pays ont besoin d'avoir une claire vision de la situation avant de se décider. Les Chinois au contraire croient davantage à l'instinct et à la chance. Leurs investissements dans la Confection sont nombreux mais dépassent rarement 1 million de dollars.

### le suivi manque encore

Il n'est pas encore possible au CIB d'assurer un suivi complet des projets agréés. On ne sait pas dans quelle mesure, ils sont réalisés.

Une équipe a été formée au sein du CIB pour assurer ce suivi, mais ce qui manque, ce sont les moyens financiers pour rémunérer les spécialistes nécessaires.

## Les projets d'investissements sont en forte baisse. L'ambiance politique en est largement responsable.

### Confection :

en moyenne 1,4 million de dollars et 1 300 emplois. Comme précédemment, les investissements dans la Confection ne sont pas, en moyenne, les plus élevés.

L'investissement moyen dans la Confection est de 1,4 mio de dollars par projet.

Ce chiffre est plus élevé que la moyenne précédemment calculée (1,18 million) à cause notamment d'un très important projet, celui de *Eternal Way* (Hong Kong à 90 %) pour plus de 4 millions de dollars; avec aussi 2 projets dépassant 3 millions, et 3 projets dépassant 2

clôtures, ... C'est bien ce que l'on souhaite : que les arbres coupés servent au moins à créer des emplois au Cambodge.

### surtout des Chinois

Le Cambodge intervient dans 10 projets (dont 5 à 100 %) et vient ainsi en tête pour le nombre de projets.

Pour les étrangers, les investisseurs sont presque tous asiatiques et, puisque la crise ne frappe pas également tous les pays, surtout d'origine chinoise : Chine populaire, Hong-Kong, Taiwan, Singapour.

Ainsi dans la Confection : Chine : 8 projets (+ 1 projet chaussures); Taiwan : 4 projets (+ 1 projet chaussures); Hong Kong : 4 projets (+ 1 chaussures); Thaïlande : 2 projets; Indonésie : 1 projet, etc ...

### la Thaïlande en tête

Mais en volume d'investissements, avec seulement 2 projets, la Thaïlande arrive en tête devant Taiwan. Avec ses 8 projets, la Chine populaire arrive en 8ème position, derrière Hong Kong.

### Les projets les plus importants (mio \$)

Thaïlande	TPP Camb. Timber	Meubles, contreplaqué	14,6
Taiwan	Hero Taiwan	Meubles, contreplaqué	11
H Kong/Cambo	Eternal Way	Confection	4
Cambo/Taiwan	New Star Shoes	Chaussures	5,1
Cambodge	Navy Garment	Confection	3,8
Indonésie	Wearwel Cambod.	Confection	3,7
Hong-Kong	Grace Sun Cambo.	Confection	2,2
Chine/Cambod.	Great Lancelot	Confection	2,1
Singapour	MRT Steel Industri.	Travail de l'acier	2,1
Canada	General Mass Cam	Confection	1,4
Chine/Thaïland	KH Textile Cambo.	Confection	1,2
...	<b>Total</b>		<b>72, 60</b>

### A PROPOS ...

Le CIB a retrouvé dans l'opinion ses plus hauts niveaux, avec 78 %, selon les sondages du CIC, grâce à sa présence dans le pays et au rôle qu'il a joué pour tenter de concilier les principaux acteurs de la vie politique. La popularité du Roi en tant qu'homme politique avait diminué après juin 1996 (CN 92).

### Chambre de Commerce

Créée en 1995 par deux sous-décrets, la Chambre de Commerce de Phnom Penh va élire en octobre la moitié de ses membres. Pour les 3 premières années, elle a compté 24 membres élus. Elle en comptera 36 après ces élections.

Le mandat normal est de 6 ans.

(suite p. 8)

CAMBODGE  
NOUVEAU  
le journal  
des  
dépenseurs  
votre  
meilleur  
investissement



directeur de la publication Chea Savuth  
Rédacteur-en-chef Alain Gascuel  
Directeur commercial Benoît Roch  
Mise en pages Pen Mary  
Impression CIC

58 rue 302 BP 836 Phnom Penh

**CAMBODGE NOUVEAU**

est vendu sur abonnement seulement  
exemplaire gratuit sur demande

tel 023 214 610 mobile 012 803 410

**F**aute de cadastre, il y a au Cambodge un très grand nombre de litiges concernant la propriété des terrains.

"L'incertitude est telle, nous dit M. Lim Voan, directeur du service du Cadastre national (il existe un Cadastre particulier pour Phnom Penh), que notre service ne délivre pas des "titres de "propriété" mais seulement des "certificats d'occupation des terrains".

La différence est importante : l'occupation (ou possession) est un état de fait, alors que la propriété est un état de droit.

### I l'ancien Cadastre anéanti par les khmers rouges

Pourquoi cette énorme lacune ? Autrefois, grâce aux travaux commencés pendant le protectorat français et poursuivis jusqu'en 1975, les terrains étaient correctement définis, et les gens avaient des titres de propriété officiels. On estime qu'en 1975 environ 90 % des Cambodgiens avaient des titres de propriété en règle.

Pendant les khmers rouges, de 1975 à 1979, tout a été détruit, le concept de propriété privée supprimé, la population dispersée et décimée.

"J'ai essayé de retrouver les anciens documents du cadastre, dit M. Lim Voan, l'IGOA, Instructions générales d'Ordre et d'Administration, sans succès jusqu'à présent. Peut-être le trouverait-on au CEDOREK ?"

A partir de 1979, pour faire face à des situations d'urgence, il y

### à quoi sert le Cadastre ?

Recréé en 1989, le service du Cadastre a deux rôles, technique et juridique :

- technique : topographie, plans cadastraux;
- juridique : conservation des droits immobiliers;

En effet, pour l'enregistrement, pour établir les listes foncières, pour définir une parcelle, il faut 1) un aspect physique; 2) un aspect juridique : filiation, état civil, titre de propriété.

Le Cadastre national compte 1260 employés, dont 200 au Département central, 340 dans les 21 divisions cadastrales au niveau des Provinces, et 720 dans les 137 bureaux fonciers au niveau des Districts. S'y ajoutent les 280 employés des cadastres municipaux.

## un casse-tête

# LE CADASTRE

Refaire le cadastre détruit par les khmers rouges, c'est à dire relever précisément les 5 millions de parcelles que compte le Cambodge, en déterminer la propriété, l'enregistrer, et délivrer aux propriétaires des titres valables, c'est la tâche énorme du service du Cadastre.

un entretien avec M. Lim Voan, directeur du Cadastre national

a eu squatterisations et attributions souvent arbitraires.

C'est cette occupation de fait qui, après 10 ans, en 1989, a été officialisée.

### plus de 4 millions de demandes en attente

Le Service du Cadastre, recréé à ce moment-là, a depuis lors délivré des titres de possession

pement contribue pour 60 millions, l'Australie pour 21 millions, la contribution thaïlandaise est de 56 millions. Durée du projet : 20 ans. On en est à la quatorzième année, et environ 80 % ont été achevés. Sans aide extérieure, la Thaïlande en aurait eu pour 200 ans !"

Il faut dire que le sol de la

- 4 millions de demandes en attente
- 50 000 certificats d'occupation délivrés
- le débat sur la décentralisation

aux demandeurs : au 1er septembre 1998, presque 50 000.

Pour que la possession (ou occupation) soit maintenue longtemps, 5 conditions sont nécessaires :

- que cette occupation soit paisible;
- qu'elle soit publique : pas de tractations secrètes, tout le monde sait à qui appartient le terrain;
- qu'il y ait continuité (pas d'abandon de longue durée);
- qu'elle ne soit pas équivoque (pas de faux occupants sans déclaration);
- qu'elle soit de bonne foi.

Si une seule de ces conditions n'est pas remplie, le droit de possession risque d'être perdu.

Plus de 4 millions de demandes de titres sont en attente.

### d'abord établir un plan cadastral

Pour délivrer des titres d'occupation en application de ces principes, encore faut-il établir un plan cadastral. C'est une entreprise très considérable.

"Pour donner une idée de l'ampleur de la tâche, dit M. Lim Voan, on peut indiquer qu'en Thaïlande, pays supposé développé, le coût du projet de création du plan cadastral atteint 137 millions de dollars. La Banque Asiatique de Dévelop-

pe est énorme, mais il faut voir aussi le volume de ses implications économiques.

Un exemple : dans le cas thaïlandais, le DOL (Department of Land) a reçu pour l'année 1995, en impôts fonciers, taxes sur les transferts de propriétés, et quelques autres recettes comme la vente de cartes et plans, 3 milliards de dollars, soit plus de deux fois le budget du Conseil des ministres.

### une nouvelle Loi foncière

En 1986 le Gouvernement a signé avec la Banque Asiatique de Développement un contrat pour le développement du secteur agricole. Montant : 30 millions de dollars, en deux tranches de 15 millions. Pour la première tranche, qui commence en octobre 1998, il fallait que 14 conditions soient remplies, et l'une d'entre elles était que la Loi foncière de 1992 soit révisée et modifiée.

"Pour ce faire, le Conseil des ministres a nommé une "task force" dont j'étais le président. Cinq personnes y ont travaillé pendant 24 mois : le président et son adjoint pour rassembler les idées, les concepts, et un secrétariat. Le projet est maintenant finalisé".

Il doit aller d'abord devant le Conseil des Juristes à la présidence du Conseil, puis au ministère de la Justice, puis être examiné en Conseil interministériel, puis devant la réunion plénière du Conseil des Ministres, enfin à la Commission juridique de l'Assemblée avant d'être discuté et adopté

### nouveau Code Civil en 2003 ?

Le projet de nouveau Code civil devrait être établi en 1999. Les Japonais donnent pour cela de l'argent, et quelques idées. Un memorandum of understanding (MOU) a été préparé par le ministère de la Justice et la JICA japonaise pour établir un contrat bilatéral visant à étudier le nouveau Code Civil et le Code de Procédure. Selon la JICA, tout devrait être fini en 2003 : dans 5 ans.

Le nouveau Code civil comprendra trois livres, et 1365 articles au total (contre 1424 pour le Code de 1912) :

- un livre concernant les personnes : nationalité, capacités, ...
- un livre concernant les biens meubles et immeubles : possession, propriété, foncier, ...
- les obligations : contrats, ...

Lorsque le nouveau Code Civil sera applicable la nouvelle Loi foncière sera remplacée par un

texte beaucoup plus court, de 50 à 60 articles, qui enlèvera au Cadastre tout ce qui concerne les personnes, les contrats, la nationalité, ... il ne lui restera que les travaux cadastraux : établissement des plans cadastraux, conservation, mise à jour, ...

Les questions de responsabilité, d'obligations, de contrats, de succession, ... seront du ressort des tribunaux.

Actuellement, pour régler un litige foncier, les gens s'adressent à des établissements qui n'en ont pas le pouvoir : Conseil des ministres, ministère de l'Intérieur, Commission juridique de l'Assemblée nationale, cabinet du Prince, Direction du Cadastre ... Chacun de ces organismes nomme un groupe de recherche, émet des rapports ... alors que seuls les tribunaux sont habilités à s'en occuper.

(Suite de la page 4)

par l'Assemblée. C' est dire que la date de son adoption est imprévisible.

La Loi foncière ne précise pas seulement ce qui concerne les terres mais, pour une large part, le statut de l' occupant : état civil, résidence, filiation, succession, droits de conservation, pénalités, ...

Nous avons actuellement beaucoup de problèmes avec les formalités de démembrement, de remembrement, de changement d' utilisation du terrain, ... La Loi foncière va nous faciliter les choses.

Selon le projet, elle comptera 393 articles -contre 228 pour la Loi foncière actuelle.

Ces 393 articles sont très inspirés de l' ancien Code Civil, et notamment de l' *Arrêté du Résident Supérieur*, dit "ARS", du 8 mai 1931 sur l' immatriculation foncière, et de l' *Arrêté du Gouverneur Général* (AGG) du 10 juillet 1934 sur la conservation cadastrale.

"On a dit que j' étais conservateur. Mais, dit M. Lim Voan, ce n' est pas exact. L' Etat lui-même a utilisé de 1920 jusqu' en 1975 le même Code Civil. Entre 1950 et 1970, beaucoup de docteurs en Droit venus de Belgique, des Etats-Unis, ... ont voulu modifier notre ancien Code Civil; c' était par exemple l' idée de Douk Rasy. Mais année après année, à quelques détails près, après quelques lacunes comblées, on est revenu aux articles de notre ancien Code Civil.

#### établir une taxe foncière ?

Il en existe dans tous les pays du monde, sauf au Cambodge. Elle existait autrefois, son taux dépendait de la qualité des terrains (fertilité, nature des cultures, nombre de récoltes, prix de revient des récoltes, risques d' inondations, ...). La création d' une taxe foncière est demandée par la Banque Asiatique, pour soulager le budget de l' Etat. Elle pourrait financer le développement rural communautaire.

On peut craindre, reconnaît M. Lim-Voan, que les recettes de la taxe ne soient pas affectées au développement rural. Mais si l' Etat rémunérerait mieux ses fonctionnaires, on éliminerait la corruption et le niveau de vie des villageois pourrait s' améliorer.

En fait la création d' une taxe foncière semble impossible parce que le PPC s' est engagé, s' il gagnait les élections, à s' y opposer.

## LE CADASTRE

"Le Code Civil est le code du peuple. On ne change pas les habitudes du peuple.

"J' apprécie que la France soit très sérieuse en matière de documentation, c' est ce qui assure la continuité".

#### le sous-décret

Actuellement les formalités pour obtenir un titre d' occupation sont longues avec les Communes, les Districts et les Provinces.

Les revenus des fonctionnaires sont très faibles, comme on sait, et les formalités très longues, les déplacements nécessaires, avec le coût des transports, se font payer. Le système actuel de délivrance des titres est en fait très handicapé par la corruption.

événements de juillet 1997", nous dit Dittmar Jenrich, de GTZ, chef du projet PRCA.

#### Le système PRCA : du pour ...

En 1995, le gouvernement cambodgien et le gouvernement allemand ont signé un accord bilatéral visant à aider le service du Cadastre à réaliser sa mission, dans les domaines conceptuel, technique, légal et administratif.

Estimant que le département de délivrance des titres n' a ni les moyens humains, ni le matériel, ni les locaux, ni les finances, ni enfin l' appui légal lui permettant de remplir sa mission, l' idée est venue au consultant allemand GTZ (*Deutsche Gesellschaft für*

- le système PRCA : faire réaliser les listes cadastrales par les villageois;
- pour et contre : fin de la mission GTZ

"Pour limiter la corruption, nous avons souvent demandé au gouvernement d' établir des tarifs normalisés, comme cela se pratique ailleurs. En Finlande par exemple, pour chaque parcelle, le coût d' un certificat de propriété est de 60 000 FM, soit environ 1000 à 1200 dollars. Au Cambodge, un certificat d' occupation coûte de 2 à 5 dollars, selon une enquête faite par l' ACLEDA. Ce coût n' est pas proportionnel à la surface de la parcelle, mais au temps passé pour établir le certificat.

"En tous cas il est trop élevé pour la très grande majorité des demandeurs".

Le concept du sous-décret que l' on attend est extrait du projet de nouvelle Loi Foncière soumise au Conseil des Ministres. Il officialiserait le PRCA, système qui raccourcit les procédures.

Mais de ce fait les autorités locales perdent de leur pouvoir -et les revenus qui les accompagnent. Et le sous-décret est en contradiction avec la décentralisation voulue officiellement par le gouvernement, fait remarquer Lim Voan.

"On est arrivé très près de son approbation par le Conseil des ministres mais, pas de chance, c' était le jour qui a précédé les

*Technische Zusammenarbeit*) de faire réaliser par les villageois eux-mêmes le relevé de leurs parcelles, avec leurs occupants : c' est le *Participatory Rapid Cadastral Appraisal* ou PRCA.

Plusieurs méthodes ont été essayées dans trois provinces, Takeo, Kandal et Kompong Thom, pour réaliser le relevé des parcelles par village, et même la délivrance des titres de possession aux villageois.

Le PRCA se pratique à trois : le bureau local du service du Cadastre, une organisation (ONG) connaissant le milieu et familière du développement rural communautaire, enfin le village concerné.

Les étapes de l' opération sont les suivantes :

- les villageois réalisent eux-mêmes, aussi bien qu' ils le peuvent, avec l' aide de l' ONG, 1) un croquis de leur village, avec les parcelles, et leur occupation actuelle, en s' aidant de la photocopie d' une photo aérienne lorsqu' il en existe. Et 2) pour chaque parcelle un formulaire indiquant le nom de l' occupant;

- le croquis et la liste des formulaires sont rendus publics dans le village et le district, ou la commune, pendant une durée de 30 jours pour que chacun puisse

en avoir connaissance et obtenir la transparence maximale;

- les formulaires sont soumis au bureau local du service du Cadastre, qui vérifie que la liste est complète;

- le bureau local du Cadastre signe et timbre les formulaires, et appose la mention : "accepté par le bureau local du Cadastre à titre de possession provisoire", jusqu' à la réalisation complète du relevé officiel.

- les villageois reçoivent une photocopie des formulaires, les originaux sont stockés au bureau local du Cadastre.

- tout changement de propriété dans le village doit être mis à jour sur le croquis et dans les formulaires par les villageois, et communiqué au bureau local du Cadastre, qui délivre une nouvelle signature et un nouveau timbre.

Cette méthode a été expérimentée dans un village de la province de Kompong Thom comptant environ 350 familles et plus de 500 parcelles d' habitation. 1000 autres parcelles sont en voie d' être relevées, et on peut prévoir pour bientôt le relevé des 2500 parcelles constituant la totalité du "grand village" que l' on a choisi pour test.

Pour Dittmar Jenrich, chef du projet, cette expérience est un succès :

- le système est simple et rapide;

- il ne coûte pas cher;

- les villageois sont contents d' avoir un titre provisoire pour le prix d' une photocopie, c' est à dire 80 riels

- il donne de la stabilité et de la crédibilité à l' occupation des terrains grâce à une méthode transparente et des documents signés et timbrés; cela aidera les occupants à obtenir des crédits;

- enfin les documents établis pourront servir de base à un futur cadastre officiel; il facilitera beaucoup le travail sur le terrain. Mais, reconnaît D. Jenrich, pour généraliser la méthode, il faut non seulement une reconnaissance juridique (le sous-décret), mais aussi qu' un nombre suffisant d' ONG participent à l' entreprise.

#### ... et du contre

Lim Voan au contraire souligne les faiblesses du PRCA :

- les villageois n' ont pas bien compris ce nouveau système;

- il n' est pas "rapide" : il fait intervenir le niveau communal,

(suite page 7)

## Où en est le Code de Commerce ?

Un entretien avec M. Lim Sopheap  
sous-Secrétaire d'Etat au Commerce

**L**e Code de Commerce, en chantier depuis des années, devait originellement comporter 8 livres, chacun correspondant à une Loi. Tous les projets de Loi sont prêts depuis longtemps au Ministère du Commerce. Mais l'ensemble n'a pas encore été présenté au Conseil de Cabinet. On attend que le nouveau Gouvernement soit formé pour le soumettre en premier lieu au Comité des Juristes. Ensuite viendra la discussion et l'approbation du Conseil des Ministres, puis la discussion et l'adoption à l'Assemblée nationale.

### lenteurs et complications

En fait les choses se sont compliquées, nous dit M. Lim Sopheap, parce que certains ministères considèrent que certaines de ces lois sont dans leur domaine de leur compétence. Ainsi le Ministère de la Justice veut revoir le projet de **loi sur le Tribunal de Commerce**, et sans doute présenter lui-même un projet. De même il considère que la **loi sur la Banqueroute et la Faillite** est de son ressort. Pour la **loi sur la**

**propriété intellectuelle**, les ministères de l'Information et celui de la Culture estiment avoir leur mot à dire.

La **loi sur la Propriété intellectuelle** compte trois rubriques :

- un chapitre sur la **propriété industrielle** (trade marks) : sous l'autorité du Ministère du Commerce;

- un chapitre sur les **patentes et brevets** : le ministère de l'Industrie considère que c'est de sa compétence;

- un chapitre sur les **droits d'auteur** : les Ministères de la Culture et de l'Information veulent l'un et l'autre s'en occuper. On en parle depuis 3 ans ! Alors que le projet du ministère du Commerce est déjà tout fait, on attend toujours les projets des ministères de la Culture et de l'Information.

Ailleurs, en Thaïlande par exemple, les trois chapitres relèvent d'un seul ministère.

Le temps presse parce que lorsque les Etats-Unis nous ont accordé, par une convention, les avantages de la MFN et des GSP, ils ont demandé que dans un délai de deux ans cette loi sur la propriété intellectuelle soit applicable. La fin du délai est très proche : le 28 octobre 1998 !

Comme les trois projets doivent être soumis ensemble, on est loin de pouvoir respecter cet engagement.

Comme pour la **Loi sur la Propriété intellectuelle**, la **Loi sur le Droit des Sociétés** est prête au ministère du Commerce. Mais il n'est même pas certain que ces lois soient adoptées en 1999 !

Pour la **Loi sur les Contrats commerciaux**, qui fait l'objet de 3 lois dans notre Code actuel, on souhaitait à l'origine que la nouvelle loi ne concerne toujours que les seuls contrats commerciaux. Mais l'idée maintenant est qu'elle englobe toutes les sortes de contrats, y compris ce qui en France relève du Code Civil.

Comme c'est le Ministère de la Justice qui prépare le nouveau Code civil, on ne sait pas si la loi sur les contrats relève

du ministère du Commerce ou de celui de la Justice.

Finalement, seules deux lois du futur Code de Commerce ont été adoptées pendant la précédente législature :

- la **Loi sur la Chambre de Commerce** (depuis 1995);  
- la **Loi sur l'Enregistrement des Sociétés** (depuis 1995).

### 9 sortes de sociétés

C'est le Conseil de Cabinet qui a décidé de changer le projet de Loi sur les Sociétés pour y introduire des éléments de la "common law" anglo-saxonne. On a donc changé le projet de Loi. Il sera envoyé au Conseil des ministres dès qu'il sera formé.

Il existera 9 sortes de sociétés (voir encadré).

### 90 % de SARL

"Dans la pratique, nous dit M. Lim Sopheap, on constate qu'en très grande majorité les entreprises qui se créent choisissent, aujourd'hui comme avant, la formule de la SARL, qui est simple et bien comprise, depuis très longtemps, par les Cambodgiens. On a aussi des EURL, formule qui convient très bien aux entreprises individuelles de services. Il se crée très peu de SA".

### l'enregistrement des Sociétés

C'est le ministère du Commerce qui seul enregistre les nouvelles sociétés, rappelle M. Lim Sopheap, c'est lui et lui seul qui leur donne une personnalité juridique.

Le CDC, Conseil de Développement du Cambodge, peut accorder le titre d'investisseur et certains avantages fiscaux, mais ensuite, pour créer leur société, pour qu'elle ait une existence juridique, les investisseurs doivent venir l'enregistrer au ministère du Commerce.

Un autre point doit être souligné : pour les professions réglementées, les projets doivent être soumis aux ministères concernés.

Par exemple, pour une Agence de voyage, il faut avoir l'agrément du ministère du Tourisme (et déposer une caution de 5000 \$), pour une Banque, celle de la Banque nationale, pour le Bâtiment et la Construction, celle du ministère des Travaux Publics, pour une compagnie d'Assurances l'agrément du ministère des Fi-

nances (il n'y a pas encore de loi sur les Assurances, ...), ...

Les formalités d'enregistrement sont courtes : il faut de 48 heures à 4 ou 5 jours, nous dit M. Ho Sarann, directeur du département des Affaires juridiques.

On peut estimer que ces délais sont même trop courts, parce que la publication obligatoire dans la presse, qui est destinée à faire connaître au public la création d'une nouvelle société, est faite pratiquement en même temps que l'enregistrement. Il faudrait deux publications, à quelques jours d'intervalle, avant l'enregistrement, pour donner le temps d'une réaction éventuelle.

Les coûts sont modérés par rapport à ce qu'ils sont ailleurs : 100 000 riels pour enregistrer une entreprise individuelle soumise à la taxe sur les bénéfices (les entreprises non soumises à la taxe sur les bénéfices ne sont pas tenues de s'immatriculer). Pour les sociétés commerciales, quelles que soient leur forme, les frais d'environ 600 dollars se décomposent ainsi :

- taxe d'enregistrement 200 000 riels;

- formulaires : 97 \$;

- publicité dans la Revue commerciale du ministère du Commerce (en l'absence de Journal Officiel) : 30 \$;

- publicité dans la presse cambodgienne (en l'absence d'Annonces légales) : 12 \$;

- services administratifs : 61 \$;

- Statuts (il existe des statuts-types) : 2 ou 300 \$.

"Attention, dit M. Ho Sarann, aux intermédiaires, notaires, avocats, conseils juridiques, dont les tarifs très élevés, jusqu'à 1000 ou 1500 \$, ne sont pas toujours justifiés ! Les sociétés ont intérêt à venir nous consulter. Nous avons 3 départements qui les concernent :

- Conseil juridique ;

- Immatriculation;

- Contentieux.

### une moyenne de 100 sociétés par mois

En temps ordinaires, environ 100 sociétés nouvelles viennent chaque mois s'enregistrer au ministère du Commerce - qu'elles soient ou non passées au paravent par le CDC.

Depuis ces derniers mois, dans l'attente des élections, les chiffres ont faibli :

1. L'entreprise individuelle, ou "sole proprietorship".
2. La Société en nom collectif (SNC) ou "General partnership".
3. La Société en commandite simple, ou "limited partnership".
4. La Société à responsabilité limitée (SARL), ou "Private company limited".
5. L'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée (EURL), ou "Single member private company limited".
6. La Société anonyme (SA), ou "Public company limited".
7. Etablissement public (Société nationale), ou "Public institution".
8. Société d'Etat (le capital appartient à l'Etat) ou "State Enterprise".
9. Société mixte, ou "Joint venture".

## Le Code de Commerce

- **juin** : 63; dont : 56 venues directement au ministère du Commerce, 6 auparavant agréées par le CDC, et 1 société d'Etat agréée par le Conseil de Cabinet.

- **Juillet** : 76, dont 49 de nationalité cambodgienne et 27 étrangères; 63 sont venues directement au ministère du Commerce, et 13 ont auparavant été agréées par le CDC;

- **août** : 40, dont 27 venues directement au Commerce 12

venues par le CDC, et 1 société d'Etat.

La répartition par activités de ces sociétés nouvelles n'est guère possible, dit M. Lim Sopheap, parce que dans 95 % des cas elles s'inscrivent pour une quantité d'activités très diverses, pour ne pas avoir à refaire des formalités si elles veulent changer d'activité. Et dans la pratique, elles en changent souvent, sans en prévenir le ministère.

## Etes-vous assuré? Pas de problème appelez Indochine Insurance.



- Indochine Insurance offre :
- Automobile
  - Un service efficace et rapide
  - Des experts pour vous conseiller sur :
  - Evaluation des risques
  - Expertise des sinistres
  - Prévention
  - Motocyclette
  - Santé
  - Accident du travail
  - Aviation
  - Transport de marchandises
  - Assistance rapatriement, etc...

Notre gamme comprend :

- Tous risques chantiers
- Incendies et risques divers

**indochine**  
INSURANCE  
UNE COUVERTURE TOTALE EN TOTALE CONFIANCE.

Indochine Insurance #55, Street 178, No Problem Park, Phnom Penh Tel. 428 905/908 050/428 513/962 474 Fax 428 338  
Coopère avec : Assurances Générales de France (AGF) IART • American International Group (AIG) • The Cambodian National Insurance Company (Camnic) • Cigna • Journeyman Services • allloyd's of London • SCOR • Re • Somerschen Scandinavia Group (SSG) • Willys-Towler-Paris

## CADASTRE

(suite de la page 5)

ensuite le bureau foncier, etc...

- si on le généralise, on aura des problèmes de documentation : les documents "PRCA" sont seulement archivés, pas enregistrés. Ils restent niveau local, et risquent fort d'être perdus.

- la mise à jour sera difficile, parce les documents ne sont pas enregistrés dans le livre foncier. On risque d'avoir deux régimes fonciers au Cambodge. Il faudrait les unifier.

### la décentralisation ? Pas trop vite !

- les documents issus du PRCA reposent sur une information approximative.

- ils sont à la fois techniquement faibles, et juridiquement faibles.

Le seul intérêt du PRCA finalement, c'est que les documents facilitent l'obtention par les villageois d'un crédit rural. Pour toutes ces raisons, M. Lim Voan dit clairement qu'il "ne veut pas que le PRCA soit étendu à tout le Cambodge". La mission de GTZ auprès du Cadastre vient de prendre fin, et Dittmar Jenrich ne sait pas si elle reprendra.

Et puis, plus fondamentalement, c'est la grande question de la décentralisation qui se pose ici.

La doctrine officielle est qu'il faut décentraliser. Mais, dit M. Lim Voan, avant de décentraliser, il faut renforcer les ressources humaines, il faut élever le niveau de qualification des administrateurs locaux. Ces administrateurs sont actuellement en cours de formation à l'Ecole Royale d'Administration.

### Reste la Finlande ...

Reste l'aide de la Finlande, qui fait beaucoup d'efforts pour réaliser le projet *Cadastral Mapping and Land Registration* : 2 experts, environ 1,3 mio de dollars. Ils travaillent sur l'exploitation informatique de photos aériennes et sur l'établissement des titres, avec un village expérimental à Kandal, également à Ta Keo.

Quant à la France, elle a apporté son aide à Phnom Penh avec *IGN SA*, en réalisant une très belle carte (voir au BAU de la Municipalité) et les travaux qui permettent d'établir le cadastre : fiches parcellaires et fiches foncières (CN 48, CN 60).

Le grand projet maintenant c'

### financer des projets pilotes, et 15 ou 20 ans de travaux ...

est le *Land Management Project (LMP)*, mis au point à la Direction du Cadastre. Il s'étendrait sur 10 ans. On attend pour cela une aide importante de l'Union Européenne, aussi de l'Australie, de la Suède, ... Avec l'Allemagne, un *Memoandum of Understanding* a été signé, qui prévoit deux phases, de 2,6 millions de dollars chacune. Tout dépend du gouvernement allemand.

Mais il ne s'agit encore que de zones pilotes. "Ce que je souhaite", dit M. Lim Voan, c'est un projet qui couvre tout le pays. On peut estimer qu'il faudrait alors 15 à 20 ans pour que tous les plans cadastraux soient réalisés et toutes les parcelles enregistrées".

## LIVRES

## Histoire du Pays Lao

De la Préhistoire à la République

**P**lus de la moitié du livre est consacrée à des annexes : chronologie (des origines du peuplement à 1995); généalogie des rois lao (de Fa\*Ngum en 1374 à Savang Vathana en 1975); notices biographiques concernant des personnalités ayant joué un rôle politique dans la période récente; bibliographie; et surtout reproduction de textes officiels qui ont marqué l'histoire du Laos : les Constitutions (1945, 1947, 1991); la Convention entre la République française et le Royaume du Laos (1949); les Accords de Genève de 1954 pour ce qui concerne le Laos; le Protocole à la déclaration sur la neutralité du Laos de juillet 1962; les Accords de Genève de 1962 sur la neutralité du Laos; les Accords de cessez-le-feu au Laos du 21 février 1973; le Programme politique du CNPC (Conseil Politique National de Coalition) de 1974.

Un texte absent toutefois : le Traité d'Amitié et de Coopération signé en juillet 1977, pour 25 ans, avec la République Démocratique du Vietnam.

Comme le début du livre donne une place importante aux données géographiques, aux minorités ethniques, aux aspects administratifs et culturels, et détaille les dynasties qui se sont succédé sur le trône, cela laisse bien peu de place à l'histoire contemporaine.

La prise du pouvoir par le Neo Lao Haksat (Front Patriotique Lao), au lendemain de la chute de Phnom Penh et de celle de Saïgon, entre mai et novembre 1975, est expédiée en 2 pages. Les 20 dernières années 1975-1995 sont traitées en 12 pages. On reste un peu sur sa faim.

Le jugement porté sur la période coloniale est sévère, conformément à une "approche" très répandue. Côté positif : rien (c'est pourtant, entre autres, à la France que le Laos doit ses frontières et ses premiers pas vers l'indépendance : accords Scott-Pavie de 1893, Traité franco-siamois d'octobre 1994 par lequel le Siam renonce aux royaumes Lao, ...).

Côté négatif en revanche, la barre est très chargée : "La dramatique situation du Laos à la fin du XIXème siècle a été souvent analysée par les histo-

riens français qui ne mentionnent jamais comme cause le colonialisme (...). La colonisation française, si elle a les faveurs du Roi et des nobles ainsi que de quelques citadins, pèse lourdement sur les paysans et les minorités qui constituent les 9/10èmes de la population (...). Les corvées pour la construction et l'entretien des routes font des austro-asiatiques des esclaves modernes doublement exploités par le régime féodal et l'administration coloniale, ce qui entraîne leur révolte dans le sud. La confiscation du commerce de l'opium traditionnellement produit par les tribus miao-yies provoque des troubles dans le nord (...). Toutes ces révoltes témoignent objectivement du mécontentement populaire face à la colonisation.

"Sur le plan culturel, pendant plus de soixante ans, la France ignore son peuple et sa culture. La langue française est enseignée comme une langue véhiculaire, et la langue Lao méprisée (...). Sur le plan économique, (...) l'exploitation coloniale vise le court terme (...)."

On dénoncerait le parti-pris, la langue de bois, s'il n'apparaissait que les auteurs ne sont pas indulgents non plus pour la République Démocratique Populaire Lao fondée en 1975. Emprisonnements de dizaines de milliers de gens, fuite de dizaines de milliers d'autres, contrôle des médias, propagande, surveillance et délation généralisées... "L'année la plus noire, 1977, voit l'exode de plus de 100 000 personnes en Thaïlande, ...".

Centralisme démocratique, pouvoir entièrement détenu par le parti, ces formules aujourd'hui assez désuètes sont encore appliquées au Laos.

Sur le plan économique, c'est clairement "l'échec de la collectivisation". Les dirigeants en conviennent : depuis la disparition du bloc soviétique, le socialisme est devenu "très très lointain".

Il y a une certaine opposition, active en 1979 notamment, mais faible.

Au total, "le régime, nullement menacé, s'appuie sur la stabilité politique, la sécurité du citoyen, et l'égalité des minorités ethniques dont une large majorité lui est acquise".

**Histoire du Pays Lao de la Préhistoire à la République**, par Savengh Phinit, Phou Ngeun Souk-Aloun, Vannida Thongchanh; 280 p., L' Harmattan, 1998.

## MEDIAS

## Phnom Penh Post

suspendu ?

Selon le *Rasmei Kampuchea*, le *Phnom Penh Post* et le *Cambodia Daily* seraient temporairement suspendus, et certains de leurs journalistes priés de quitter le pays "leur sécurité ne pouvant plus être garantie".

Cette mesure, désastreuse pour l'image du gouvernement, pourrait être l'effet de la pression de quelques proches de Hun Sen, qu'exaspère le rôle de certains hommes politiques américains et de la *Voice of America* dans la politique du Cambodge.

Le directeur du *Phnom Penh Post* Michael Hayes n'avait encore reçu aucune notice officielle le 4 au soir.

## L'Express

la vérité matraquée

L'Express a choisi son camp : contre Hun Sen. Dans son numéro du 17.9, sous le titre "La Démocratie matraquée", un article extrêmement partial, où abondent les erreurs, commente ainsi les élections : "En validant à la va-vite un scrutin capital, car censé remettre le pays sur la voie de la démocratie, la communauté internationale recueille les fruits de son aveuglement". Hun Sen est "un despote", "doté d'un ego démesuré et d'une volonté de puissance sans bornes, (il) n'a guère de patience (...). Fort de certains soutiens parmi les chercheurs et les diplomates, dont l'ancien ambassadeur Tony Kevin ou le représentant de la France, qui a choisi son camp (ici un coup de griffe contre la forma-

C'est un exemple de plus du journalisme à l'américaine : accumulation de clichés, et de faits, même faux, pour les soutenir.

Il ne s'agit pas de rechercher la vérité, d'informer impartialement le lecteur, mais de susciter son adhésion à la thèse du journal, celle des bons et des lucides, et son indignation contre les autres, les mauvais, à force d'arguments, valables ou non, qui entraînent la conviction à force d'accumulation. Il est là, le matraquage. On voudrait achever le Cambodge, on ne s'y prendrait pas autrement.

Une question aux auteurs de l'article : où, au juste, se trouvent les fraudes électorales que vous dénoncez ? Comptez-vous pour rien, ou pour des menteurs, ou pour des imbéciles, les milliers d'observateurs qui ont tous, unanimement, déclaré ces élections honnêtes ?

## A PROPOS ... (suite)

## élections communales

Elles doivent avoir lieu en septembre 1999. Sur 1500 communes, le PPC compte en avoir 1080. Il se prépare à présenter beaucoup d'anciens instituteurs.

## errata

- Les derniers mots de l'article de Nguon Soeur, dans le n° 99, p. 3, ont été malencontreusement coupés. Il fallait lire : "Moi, comme beaucoup d'autres lors de ces élections, j'ai perdu. Il faut savoir le reconnaître. La politique, c'est comme ça !"

- dans l'encadré de l'interview de Me Say Bory, p. 4, il faut lire "(...) la moitié de 9 serait 4,5, donc 6 voix, puisqu'il ne peut pas y avoir de demie-voix (...)"

## Assistance Informatique, Comptable &amp; Fiscale

Audit et certification de comptes  
Expert-comptable agréé par le

Ministère des Finances & la Banque Nationale  
Jérôme Rouer Fax : 23 723 438 (Phnom Penh)

## EUROPEAN FINANCE

Membre du Syndicat Français des Assurances Conseils  
Membre Associé de la Chambre Nationale des Conseils-Experts Financiers

## VALORISEZ VOTRE EPARGNE ET VOS INVESTISSEMENTS

Société de Conseil en Gestion de Patrimoine indépendante, nous sélectionnons nos partenaires en fonction de VOS BESOINS et de VOS OBJECTIFS.

**IMMOBILIER :** - Loi Périssol (défiscalisation)  
- Loi 48

**FINANCIER ET ASSURANCE-VIE :** - Constitution d'épargne (contrats français et luxembourgeois)  
- Portefeuilles de SICAV et d'OPCVM.

Etude personnalisée et gratuite - Xavier Mathevet - 012 801 947

Domiciliation BP 808 - No Problem Insurance Park - N° 55 rue 178 - Phnom Penh  
Royaume du Cambodge - Tél : 023 428 513 - 023 982 474  
Fax : 023 428 338 - Email : xmathevet@indochine.com.kh

